

AVIS PUBLIC
TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS est par la présente donné que les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024 se tiendront dans la grande salle du Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park

De plus, toutes ces séances ordinaires du conseil auront lieu le 3^e lundi de chaque mois, à l'exception des séances des mois de janvier (5^e lundi) et de mai (4^e lundi), soit les :


DATE	HEURE
29 janvier 2024	19h30
19 février 2024	19h30
18 mars 2024	19h30
15 avril 2024	19h30
27 mai 2024	19h30
17 juin 2024	19h30
15 juillet 2024	19h30
19 août 2024	19h30
16 septembre 2024	19h30
21 octobre 2024	19h30
18 novembre 2024	19h30
16 décembre 2024	19h30

Le calendrier des séances du conseil peut être consulté en tout temps à l'hôtel de ville, au bureau du greffe, situé au 601, chemin Ozias-Leduc, à Otterburn Park, pendant les heures d'ouverture, soit les lundi, mardi et jeudi de 7h45 à 12h, le mercredi de 13h à 16h30 et le vendredi de 7h45 à 11h45.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 18 octobre 2023
Christine Ménard, assistante-greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, assistante-greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site internet de la Ville dès le 18 octobre 2023 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.


Christine Ménard, assistante-greffière